

Romans, le 5 février 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mise en place d'un périmètre de sécurité rue Saint-Just

Dans le cadre de travaux de purge, réalisés par l'entreprise Procorde, à la demande du propriétaire, sur la façade de l'immeuble situé 3 rue Saint-Just (ancienne gendarmerie), des désordres ont été constatés sur la partie haute du bâtiment.

A titre préventif, un périmètre de sécurité a été mis en place, ce mercredi 4 février, au droit de l'immeuble, entraînant la fermeture temporaire de la rue Saint-Just à la circulation automobile. La circulation piétonne demeure maintenue le long du Musée.

Les premières interventions réalisées ont permis de supprimer les risques immédiats. Toutefois, par mesure de précaution, la restriction de circulation pour les véhicules est maintenue à ce stade.

Une procédure est engagée auprès du tribunal administratif afin de permettre l'intervention, sous 48h, d'un expert indépendant, chargé d'évaluer la situation et de préconiser les suites à donner. La Ville de Romans informera de l'évolution du dossier.

Pour l'heure, il n'existe aucun risque pour les usagers de l'école et les riverains. Le périmètre mis en place garantit une circulation piétonne sécurisée.

La Ville de Romans remercie les usagers pour leur compréhension.